

# Plan d'épargne Chèque-Vacances 2025



**CNRACL**  
La retraite des fonctionnaires  
territoriaux et hospitaliers  
ACTION SOCIALE



Parce que les vacances c'est essentiel



## Le plan d'épargne Chèque-Vacances : *liberté et souplesse*

Vous choisissez, suivant vos possibilités d'épargne, le montant et le nombre de prélèvements.

## Un coup de pouce à votre budget loisirs : *une épargne valorisée*

À la fin du plan, la CNRACL peut augmenter votre épargne sous certaines conditions.

## “Le Chèque-Vacances, une idée qui fait bouger”



## Pour tout renseignement sur le plan d'épargne Chèque-Vacances de la CNRACL, n'hésitez pas à nous contacter !

Téléphone : 05 56 11 36 65

Courriel : [produits@caissedesdepots.fr](mailto:produits@caissedesdepots.fr)

Internet : [www.cnrACL.retraites.fr](http://www.cnrACL.retraites.fr)

## Un moyen de paiement simple et efficace

Il s'utilise comme de l'argent liquide\*.

## Un choix étendu de loisirs

En France métropolitaine et dans les Dom-Tom, plus de 100 000 professionnels du tourisme et des loisirs acceptent ce moyen de paiement :

- l'hébergement : hôtels, locations, campings, gîtes, villages et clubs de vacances...
- la restauration : de l'auberge traditionnelle à la restauration rapide en passant par les crêperies, brasseries, pizzerias...
- les voyages et les transports : agences de voyage, loisirs de la CNRACL, train, avion, bateau, péages autoroutiers...
- les loisirs des plus jeunes : colonies de vacances, parcs d'attractions...
- les sports : piscines, centres équestres ou nautiques, cours de ski, remontées mécaniques, locations et réparations de matériel de sport\*\*...
- culture et découverte : cinémas, théâtres, concerts, festivals, opéras, monuments, musées, châteaux, planétariums, spectacles son et lumière, mais aussi certains ateliers artistiques et culturels.

Vous reconnaîtrez ces professionnels grâce au logo “Chèque-Vacances”.



## Des réductions, des services gratuits

Certains professionnels vous accorderont des réductions si vous réglez en Chèque-Vacances (la SNCF, emplacement de camping...), d'autres vous feront bénéficier gracieusement de services supplémentaires (petits-déjeuners...).

## Europe

Les Chèque-Vacances sont acceptés pour tout voyage à destination des pays membres de l'Union européenne.

\* Hors transactions bancaires

\*\* Seules les locations et réparations des matériels de sport sont payables en Chèque-Vacances, pas leur achat.



# Pour contacter l'ANCV

**ANCV**

36, Boulevard Henri Bergson - 95201 Sarcelles cedex

Téléphone : **09 69 32 06 16** (*appel non surtaxé*)

Internet : **[www.ancv.com](http://www.ancv.com)**





Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales  
6 place des Citernes - 33059 Bordeaux cedex - Tel : 05 56 11 36 65 - [www.cnracl.retraites.fr](http://www.cnracl.retraites.fr)

Une gestion



F2003-24-32